



LETTRE D'INFORMATION N° 11

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2017

Transfert et classement dans le domaine public communal de parcelles privées constitutives de voies ouvertes à la circulation publique Rue de Fèves et Aumont

Au terme de la requalification de la rue de Fèves où l'on avait constaté que des parcelles privées faisaient partie intégrante de voie de circulation ouverte au public, et ce, depuis de nombreuses années. Nous avons donc entamé une procédure de transfert et de classement dans le domaine public communal.

L'enquête publique étant terminée, les conclusions du rapport d'enquête étant favorables et considérant que les conditions sont requises pour le classement d'office. Nous procédons au classement d'office et transfert dans le domaine public communal les parcelles concernées.

Pour : 13 – Contre : 1

Vente de terrains aux communes de Norroy le Veneur et Plesnois (terrain de foot Semécourt)

En 2008, le club de l'Entente Sportive de Fèves-Semécourt et l'Association de Plesnois Sport et Loisirs ont fusionné. Norroy qui n'avait pas de club de foot a rejoint l'association. Les différents terrains et équipements sont sur des parcelles appartenant aux communes de Fèves et Sémécourt. Une délibération a été faite en juillet 2002 afin que les 4 communes soient propriétaires à parts égales des terrains.

Entre temps des parcelles ont été scindées pour enlever une partie du city stade ainsi qu'une antenne et nous devons à nouveau délibérer sur cette vente avec les nouvelles parcelles.

Approuvé à l'unanimité.

Choix d'un transporteur

La commission d'appel d'offre s'est réunie et en accord avec sa proposition, nous avons choisi de reconduire notre partenariat avec Transdev, et ce, jusqu'au 30 août 2019.

Approuvé à l'unanimité.

Adhésion de la commune de Kanfen au SMIVU Fourrière du Jolibois

La commune accepte l'entrée au SMIVU Fourrière du Jolibois de Kanfen , village de 1130 habitants.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Deux demandes de subvention de travaux d'économie d'énergie nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

Création d'un poste d'Adjoint Technique

Monsieur Reynald SIEGLER fait partie de notre équipe technique depuis déjà trois ans, en contrat aidé. Il a été formé par nos services. C'est un très bon élément qui a compris nos valeurs environnementales, patrimoniales et surtout « le sens du service public ». Son contrat prend fin en septembre en contrat aidé, nous allons lui créer un poste d'adjoint technique à durée indéterminée.

Pour : 13 – Contre : 1

Création d'un syndicat mixte « Moselle Aval »

La Communauté de Commune se verra dotée d'une nouvelle compétence au 1^{er} janvier 2018, celle de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Une directive européenne relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation vise à réduire les conséquences dommageables pour la santé humaine, l'environnement, l'activité économique et le patrimoine culturel liées aux inondations. Notre territoire communautaire est partiellement situé dans le périmètre d'un territoire à risque important d'inondation (de Pont à Mousson à la frontière Luxembourgeoise).

Afin de porter des actions globales, de coordonner des actions locales et d'organiser une coopération entre les intercommunalités, la mise en place d'une structure porteuse à une échelle adaptée est nécessaire.

C'est pourquoi, la communauté de commune a délibéré à l'unanimité pour approuver le projet de statut du futur syndicat mixte « Moselle Aval ». Le coût par habitant est de 0.70 €, que la communauté de commune prélèvera de la taxe Gemapi qui n'est pas encore fixée.

Après accord du Conseil Communautaire, il convient de soumettre cette adhésion au Conseil municipal.

Pour : 11 – Contre : 3

Les délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017 sont :

- Délégués : Mme Nathalie ROUSSEAU, M. Pascal JOLIOT, Mme Enza BAROTTE ;
- Suppléants : M. Dominique WEYANT, Mme Roseline KLEIN BELLUCO, M. Christian FORFERT ;

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le choix des entreprises pour la rénovation de la salle Albert Bourson, n'a pu être voté. Tous les corps de métiers n'ayant pas répondu à l'appel d'offres, nous continuons nos démarches avec le Maître d'oeuvre et le bureau d'études.

Projet lagunes à côté de l'Ecoparc

La station d'épuration d'Hauconcourt travaille actuellement en limite de sa capacité. Une étude de faisabilité (financée par la Communauté de Commune) de la mise en place d'une filière extensive permettant de traiter les effluents dilués de Norroy, Plesnois et éventuellement Fèves est en cours. Cette étude fournira les éléments techniques permettant de valider le type de solution et les contraintes techniques, réglementaires et environnementales du site pressenti afin d'alimenter une réunion qui devra avoir lieu avec la Police des eaux. La solution la plus adaptée serait une filière extensive avec une lagune primaire plus filtre planté de roseaux. Elle serait située à côté de l'Ecoparc sur des terrains de l'Epfl que la Communauté de Commune achèterait.

Moselle Tourisme

L'assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 1^{er} août au conseil départemental de la Moselle pour voter la dissolution de l'association Moselle Tourisme. Une nouvelle association nommée « Moselle Attractivité », issue de la scission-fusion de Moselle Tourisme et de Moselle Développement, est créée. « Moselle Attractivité » a une vocation de développement économique et touristique du département. Plus d'informations sur : www.moselle-attractivite.fr.

Scolaire

- La semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2017.

Le directeur académique a validé la demande de dérogation du conseil d'école pour l'application de la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à compter de la rentrée scolaire 2017. Les horaires sont les suivants pour les écoles maternelles et primaires : 8 h 15 – 11 h 45 et 13 h 45- 16 h 15.

- Le bus scolaire de Bellevue.

Les horaires de bus de Bellevue sont les suivants : 7 h 45 (arrivée 8h05) et 16 h 20 (arrivée 16h40).

- Les NAP.

En raison de la semaine de quatre jours, les NAP ne sont plus reconduites sauf pour l'anglais, mais en dehors du cadre juridique des NAP (voir ci-dessous).

Pop English - Cours d'anglais pour les petits

L'association Pop English reconduit dans notre village les cours d'anglais pour les enfants. Désormais, elle s'occupe de l'ensemble de l'organisation (inscription, prise en charge des enfants, facturation...). Elle devient votre unique interlocuteur.

Les enfants regroupés en petits effectifs de la même tranche d'âge suivent un programme original et créatif en anglais ! Les petits pourront s'initier aux premiers mots en chantant des chansons issues du programme POP ENGLISH, les plus grands quant à eux utiliseront des structures langagières plus complexes autour de chants, jeux et saynètes. Renseignements et inscriptions au: 03.87.75.41.18 ou secretariat57@popenglish.com
début des ateliers : le jeudi 21 septembre.

16H30-17H15 : primaires

17h15-18h : maternelles

Prix : 225euros/an et par enfant, possibilité de régler en plusieurs fois



Collecte de tonte de gazon

Les déchets divers dans et autour de ce bac illustrent sa mauvaise utilisation. De tels dépôts nécessitent un tri puis une évacuation par les ouvriers de la commune, ce qui n'est pas le but recherché et n'est pas envisageable. Une telle utilisation d'un bac nous amènerait à le supprimer. Nous serions désolés de faire perdre ce service aux usagers. Demeurons tous respectueux de l'utilisation des bacs uniquement pour des déchets de tonte.

Prévention de la maladie de Lyme

En France, la maladie de Lyme est transmise par la piqûre d'une tique. Cette maladie est présente sur tout le territoire national, la région de l'Est étant fortement touchée. Des plaquettes d'information et de prévention sont à votre disposition en mairie et téléchargeables sur le site internet de la mairie, rubrique « Informations » puis « Vie quotidienne ».

Les nombreuses précipitations de ces derniers temps, nous rappellent l'importance de l'entretien des fossés sans quoi il n'y a plus d'écoulement correct des eaux pluviales. Chaque propriétaire de terrains est responsable du bon écoulement des eaux pluviales en aval de son terrain. Les propriétaires terriens constituent donc le réseau essentiel permettant au territoire communal de bien gérer les eaux pluviales. Leur mauvais entretien peut avoir des conséquences catastrophiques. Chaque fossé est un bien commun essentiel à la biodiversité...

Article L.215-14 du code de l'environnement, modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 JORF 31 décembre 2006 : « Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Collaboration Municipalité/LPO : conférence-film vendredi 13 Octobre 2017 à 20h salle du Fournil

Des intervenants de la LPO nous présenteront le résultat de l'inventaire des oiseaux de notre site (qui s'avère très riche), des informations sur les dangers qui les menacent ainsi que les mesures de protection possible. Seront également présentés les travaux faits avec nos écoles et les projets 2018 pour les enfants des écoles et pour nos espaces verts. Un film complètera l'animation de cette soirée ouverte aux échanges et aux propositions des habitants.

Voyage des Aînés

Le voyage des Aînés connaît ces dernières années une réduction progressive du nombre de participants. Si cette offre de loisir correspond encore à certaines attentes, le nombre des intéressés se réduit cependant fortement, et comme nous le précisons dans notre invitation, nous avons été amenés à ne pas maintenir cette sortie. Aussi nous allons étudier en CCAS une proposition différente pour partager un moment convivial.

Bus des Aînés

Prochaines dates du bus des Aînés : les vendredis 8 et 22 septembre, 13 et 27 octobre. Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine d'Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine du Charrau. Retour : place d'Armes à Metz à 17 heures.

Brioche de l'amitié

L'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) propose chaque année l'opération « les brioche de l'amitié » les 6-7-8 octobre 2017. L'antenne locale de la Vallée de l'Orne et la municipalité de Norroy le Veneur organisent cette manifestation dans notre village afin de

sensibiliser les habitants à la question du handicap et de collecter des fonds pour financer des projets par la vente des brioches.

Si vous souhaitez être bénévole pour vendre des brioches, une réunion d'organisation à cette opération de solidarité aura lieu le mardi 19 septembre à 20 h en mairie. Merci de votre participation.

Don du sang

Les prochaines collectes de don du sang en 2017 auront lieu les 25 septembre, 23 octobre, 4 décembre à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.

Groupe de travail parcours de santé

Si vous êtes intéressé pour travailler sur l'implantation du futur parcours de santé dans notre village, contactez la mairie par téléphone ou par mail en communiquant vos nom, adresse mail et numéro de téléphone afin de pouvoir être recontacté. L'équipe municipale constituera un groupe de travail pour satisfaire au mieux les petits et les grands. Une réunion sera faite en septembre.

Formation Prévention et secours civique niveau 1 (PSC1) dans notre village

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est ouverte à tous, à partir de 10 ans, et ne nécessite aucune formation préalable. Quels que soient votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain. Venez vous inscrire en Mairie, nos sapeurs-pompiers organiseront cette formation à la caserne de Norroy le Veneur. Le coût de la formation est pris en charge par la commune. La pré-inscription se fait en mairie en communiquant vos nom, téléphone et adresse mail. Vous serez recontacté pour fixer les jours et horaires de la formation. **Un atelier va être prochainement mis en place, il reste quelques places.**

Broyage des branchages du lundi 2 octobre 2017 au jeudi 5 octobre 2017

Nos employés communaux viendront à votre domicile pour broyer vos branches d'élagages et tailles de haies, que vous récupérez pour pailler vos jardins.

Pour ce faire : Dès aujourd'hui et avant le 28 septembre 2017, appelez en mairie pour vous inscrire.

Nos employés communaux organiseront leurs tournées et vous demanderont d'être présents au moment du broyage.

Fête du Sport

La municipalité de Norroy le Veneur et les associations du village vous invitent à participer à la Fête du Sport le week-end du 23-24 septembre. De nombreuses activités pour petits et grands, jeunes et moins jeunes :

- samedi 23 septembre : marche nocturne
- dimanche 24 septembre de 10 h à 12 h : nombreuses activités et petite collation offerte par la municipalité. Nouvelle activité : initiez-vous au mur d'escalade. Programme détaillé sur flyer et sur www.norroyleveneur.fr prochainement.

Journées Européennes du Patrimoine

La municipalité de Norroy le Veneur et l'association ENPHA vous invitent à participer aux Journées Européennes du Patrimoine le week-end du 16-17 septembre à l'Eglise Saint Pierre :

- Concert « Les InTemPor'ElleS » samedi 16 septembre à 20h30
- Exposition : découverte et enquête autour des graffitis de l'église, du XVIIIe siècle à nos jours dimanche 17 septembre 2017 de 13h30 à 18h00
- Visite commentée de l'église fortifiée d'hier à aujourd'hui, dimanche 17 septembre 2017 à 15h00

Plus d'informations sur flyer et sur www.norroyleveneur.fr ou www.eglise-norroy-plesnois.fr

Associations

ASD

- Vendredi Couarail : Eternal Bliss (reprises autour du rock), 6 octobre à 20 h30 salle du Fournil

- Chorale Quarte Blanche le 13 octobre à 20 h 00 salle de l'Esplanade de l'Arsenal à Metz, concert organisé par ATD Quart Monde dans le cadre de la Journée Mondiale du Refus de la Misère avec plusieurs ensembles vocaux de la région. Plus d'informations sur : www.couarail-norroy.fr



Toute la municipalité
vous souhaite bon courage pour
cette nouvelle année scolaire